Informations de base

2023/0113(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)

Certains aspects de l'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles

Modification Directive 2014/59 2012/0150(COD) Modification Règlement 2014/806 2013/0253(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

Déclaration commune 2023-24

Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0113(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2014/59 2012/0150(COD) Modification Règlement 2014/806 2013/0253(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/11818